Répondant aux préoccupations familiales LES CANTINES SCOLAIRES SE DEVELOPPENT

Directeur de la Caisse des Ecoles, fixant ses objectifs pour les années à venir avait particulièrement envisagé l'extension des cantines scolaires. Nous allons faire le point de la question.

Les objectifs fixes ont-ils été atteints? Faut-il envisager une extension nouvelle des repas com-

plets ?

On peut affirmer qu'après cette rentrée difficile de 1961, les objectifs ont été atteints. Les chifires qui suivent l'attestent. Mais il faut bien dire que d'ici peu,



A table tous les enfants ma ngent avec appétit, En haut les enfants de l'ée ole F.-Durand. En dessous les enfants de l'école des Plaines.

Photo F. CHABERT.



des problèmes nouveaux vont se

Ainsi va la vie, avec des difficultés qui surgissent et qu'il faut vaincre jour après jour.

Nous devens nous attacher à la Caisse des Ecoles et à la municipalité à développer encore l'institution sociale que représentent les cantines à qui l'aide de l'Etat et du département fait totalement défaut.

La bonne organisation des cantines permet de faciliter la fréquention scolaire ; elle évite aux enfants des trajets pénibles et parfois dangereux surtout au moment de midi où la circulation estla plus intense.

Elle apporte une aide évidente aux familles, les prix des repas variant seulement de 100 à 150

Les repas servis sont substantiels. De nombreux enfants, il faut bien le dire, sont mieux nourris dans les cantines, qu'à leur propre foyer

Les effectifs

Les statistiques locales indiquent que les effectifs scolaires croissent de façon régulière :

En 1959, 6.500 enfants fréquentaient les 19 écoles de la ville. En 1960 6.971 enfants y étaient

En 1961 au 23 octobre, 7.468 inscriptions ont été enregistrées, c'est donc approximativement une augmentation de 500 élèves par an que l'on constate à La Seyne. Un tel effectif correspond à une

Un tel effectif correspond à un école de 15 classes.

évidemment des problèmes financiers à la Caisse des Ecoles qui équipe les élèves en livres et fournitures, des problèmes de locaux et de mobilier scolaire à la municipalité

L'incidence sur l'organisation des cantines est évidente. En 1959, 600 enfants bénéficient des repas complets. En 1960, 1.000 enfants prenaient leur repas quotidien dans les écoles.

En 1961, 1.750 écoliers et étudiants sont inscrits, mais ce nombre va être bientôt dépassé après l'installation définitive de la cantino du centre d'apprentissage au Collège Curie.

Dans lea écoles suivantes: ancien Collège Martini, F.-Durand (garçons et filles), maternelle J.-Jaurès, Les Sablettes (garçons et filles), maternelle des Sablettes, école Renar (garçons), maternelle Renan, école Berthe (garçons et filles), école de plein air, une cantine à repas complets fonctionne.

Dans les écoles suivantes: J.Verne, Tortel, maternelle de La
Rouve, de construction récente, il
n'y a pas de cantines. Aux constructions de classes autorisées il
n'a pas été possible de joindre
un réfectoire ce qui est pour le
moins regrettable de la part d'une
administration dont le souci majeur devrait être l'instruction
mais aussi la santé des enfants.

Les questions financières

Le fonctionnement des cantines scolaires pose des problèmes financiers fort complexes. Il n'en serait pas ainsi si le Comité Directeur voulait réaliser des bénéfices. Ce n'est pas là son but. Il s'agit d'équilibrer des achats et des dépenses et de nourrir les enfants correctement à des prix raisonnables. Les achats ont dépassé les 12 millions d'anciens francs pour l'année scolaire 1960-1961.

Les prix des repas ont à peine componsé les achats. Fort heureusement le personnel de gestion et de service est payé directement par la ville. Comme il arrive le plus souvent que les frais d'installation d'une cantine nouvelle sont supportés par le budget communal. Nous pouvons citer là, un exemple récent; celui de la cantine de l'école F.-Durand dont l'équipement a dépassé largement le million

On comprend aisément que le prix de 100 francs ou 150 francs ne permet pas de réaliser des bénefices A la Caisse des Ecoles, pas plus qu'h la municipalité il n'y a de marchands de soupes ».

L'essentiel est que les enfants soient bien nourris.

Lundi 23 octobre à l'école Berthe : sardine, poulet rôti, purée, salade, poires.

Lundi 23 octobre, il a été servi à la maternelle des Sableties : hors-d'œuvre : carottes rapées, une tranche de jambon, purce au lait, fromage à la crème.

Mardi 24 octobre, à l'école primaire des Sablettes, il y avait au déjeuner : betteraves rouges en salade, côte de porc, purée, des pommes pour dessert.

l'école de plein air où les enfants mangent 3 fols par jour on a servi à 8 h. 30 : lait avec tranches de pain beurré ; à 12 h : carottes rapées, épinards, beefs avec salade, raisins ; à 16 h : goûter avec checolat au lait et pain beurré

des repas soit ici un peu plus éle-

vé. Avec 150 francs, une maman, ne pourrait certes pas donner autant à son enfant à la maison.

Compte tenu de la hausse des prix, il est évident que le prix de 100 francs pourra difficilement être maintenu. Peut-être le Comité Directeur de la Caisse des Ecoles envisagera-t-ll de porter le tarif minimum à 120 francs. La question est à l'étude.

L'avenir

Il y a quelques années, la cantine scolaire intéressait les familles particulièrement nécessiteuses ou alors ceux des enfants très éloignés de l'école.

Aujourd'hui, les cas sociaux se multiplient Il apparaît bien que les familles, dans leur ensemble recherchent une économie.

Les conditions de la vie familiale se font de plus en plus difficiles. Pour équilibrer un hudget familial, le salaire du père ne suffisant plus, la mère cherche du travail

N'étant plus au foyer, qui va s'occuper des enfants à l'heure du déjeuner? C'est ainsi que la cantine scolaire est appelée à jouer un rôle capital. Elle est devenue une œuvre sociale des plus salutaires.

C'est pourquoi tous les organisateurs doivent s'efforcer de multiplier les cantines, de parfaire à leur équipement.

Il faudra toujours plus de locaux, de cuisinières, de frigidatres, de personnel. Tous ces problèmes sont suivis attentivement
par le Comité Directeur de la
Caisse des Ecoles, par la municipalité, par le hureau des écoles,
l'économa: central de la rue Messine, per les parents d'élèves et
le corps enseignant. Nul doute que
les efforts conjugués de tous,
n'aboutissent à des solutions heureuses pour les familles et les

Vice-Président de la Caisse des Ecoles.

enfanta seynois.